



Commission d'enquête
parlementaire
Hôpital Riviera-Chablais

Communiqué de presse
Pour diffusion libre et immédiate

Lausanne, le 9 mars 2022

La CEP-HRC a terminé ses auditions et aborde la phase finale de ses travaux

Instituée par le Grand Conseil le 30 mars 2021 à la suite du vote d'une extension urgente de garantie de 105 millions, la Commission d'enquête parlementaire sur l'Hôpital Riviera-Chablais (CEP-HRC) a démarré ses travaux effectifs en juillet. Les 17 membres de la commission ont terminé les 22 auditions organisées depuis novembre et sont entrés dans la phase de rédaction du rapport. Ce dernier sera présenté au Grand Conseil dans les semaines qui suivront les élections cantonales.

Le 30 mars 2021, le Grand Conseil vaudois a décidé de la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'Hôpital Riviera-Chablais « chargée d'investiguer et de rapporter au Grand Conseil sur la mise en œuvre et le suivi de la construction ainsi que sur la gestion de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) et de faire toute la lumière sur ce dossier ». Cette décision intervient à la suite de l'adoption par le parlement d'une extension de garantie complémentaire de 105 millions en faveur du nouvel hôpital : 60 millions pour les emprunts contractés et 45 millions pour son fonds de roulement (EMPD 229, avril 2020). La commission d'enquête s'est constituée en mai. Elle a été en mesure de démarrer ses activités effectives dans ses propres locaux et avec le soutien d'un secrétariat professionnel dès le mois de juillet.

Phases de travail et délais

Après s'être familiarisés avec le fonctionnement des commissions d'enquête parlementaires, l'univers complexe de la planification et de la gestion hospitalières, et la conduite d'importants projets de construction, les 17 membres de la commission d'enquête ont procédé à la réquisition de documents auprès des nombreuses instances concernées par son mandat. Au total, la commission a reçu 46 classeurs fédéraux, l'équivalent de 12'700 pages de documents papier, ainsi que 10'220 fichiers numériques (7.32 Go au total).

De novembre 2021 à février 2022, la commission a organisé 22 auditions. Ces dernières ont engendré 255 pages de procès-verbaux d'audition, résumant 33h50 heures d'entretien.

La commission a maintenant engagé la dernière phase de ses travaux, soit la rédaction de son rapport, qui est attendu par le Grand Conseil pour le 31 mars 2022. Pour éviter tout risque d'instrumentalisation de son rapport à l'occasion des élections cantonales des 20 mars et 10 avril prochains, la CEP-HRC a décidé de rendre son rapport dans les semaines qui suivront la tenue du scrutin. La technicité, l'ampleur et l'élargissement du périmètre de l'enquête ont également une influence sur ce calendrier.

Implication et travail participatif

Durant l'ensemble des travaux, il est à souligner la forte implication des membres de la commission dans la lecture et l'analyse des documents et dans la préparation des auditions. À ce jour, cet engagement représente, pour les députés, 1888 heures dédiées aux travaux de la commission, avec l'appui d'un secrétariat constitué de trois collaborateurs, qui a consacré à ce jour 2500 heures de travail au soutien administratif et scientifique.

Outre la constitution de groupes de travail chargés de trier et de lire l'importante documentation reçue, ainsi que de préparer les auditions, trois sous-commissions ont été constituées pour procéder à l'analyse des trois thèmes principaux fixés dans le mandat de la commission d'enquête :

- Sous-commission « Construction »
- Sous-commission « Exploitation et finances »
- Sous-commission « Relations institutionnelles »

Enfin, les membres de la commission d'enquête se sont rendus le 30 septembre 2021 à Rennaz pour une visite de l'Hôpital Riviera-Chablais, aujourd'hui en pleine activité. Il paraissait important que l'ensemble des commissaires puissent faire connaissance *in situ* de l'objet de l'enquête en cours.

Pour tout complément d'information, M. Dylan Karlen, président de la CEP-HRC, se tient à votre disposition au tél. 079 417 51 84.